



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Numéro d'arrivée :

À compléter par un agent

Demande de carte de pêche traditionnelle à pied 2027

-  Cette année, le dépôt de dossier se fait à Saint-Paul.
-  Vous devez avoir 16 ans avant le 1er janvier 2027 pour demander une carte.
-  Vous devez résider dans l'une des 5 communes suivantes : St-Paul, Trois-Bassins, St-Leu, Les Avirons, Étang-Salé.
-  Si vous avez une carte de pêche en 2026, vous devez déclarer vos captures, sinon votre demande pour 2027 ne pourra pas être acceptée.
<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/declaration-de-captures-peche-de-loisir-la-reunion>

Identité du pêcheur :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal et ville :

Tél :

Mail :

Photo à
coller ici

Pratiques de pêche :

Quelles espèces pêchez-vous ?

☐ Capucin ☐ Zourite ☐ Macabité ☐ Autres :

Avec quel matériel ?

☐ Filet ☐ Gaulette ☐ Bâton ☐ Autre :

Si vous pêchez avec un filet, êtes vous le propriétaire ?

☐ Oui, mon filet mesure : mètres de long ☐ Non
..... mètres de haut
..... millimètres de maillage

Je confirme que ces informations sont exactes et m'engage à déclarer mes captures en ligne sur :
<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/declaration-de-captures-peche-de-loisir-la-reunion>

Nom, prénom : Date : Signature :



Les documents à apporter :

☐ Deux photos d'identité officielles avec nom et prénom écrits au dos :

- ☐ Une photo collée sur le formulaire
- ☐ Une photo dans l'enveloppe

 Les photos doivent mesurer 3,5 cm par 4,5cm.

☐ Une enveloppe :

- ☐ Timbrée (collez un timbre « courrier de moins de 20 grammes »)
- ☐ Avec votre nom et votre adresse complète (avec le code postal et la ville)
 - Ce doit être la même adresse que celle sur le formulaire et le justificatif de domicile

☐ Une photocopie de votre carte d'identité ou passeport

☐ Un justificatif de domicile :

 Les attestations écrites à la main ne sont pas autorisées.

- ☐ Soit une facture d'eau ou d'électricité
 - De moins de 3 mois
 - Au nom du demandeur de la carte
 - Ou du parent pour les mineurs
- ☐ Soit un avis d'imposition ou de non-imposition de 2026 sur les revenus de 2025

☐ Une copie du livret de famille si le demandeur a entre 16 et 18 ans

Pour déposer ma demande, je me rends sur place avec les documents demandés :



Le 1er octobre
De 8h à 15h45



Salle du Front de Mer
34 Quai Gilbert
97460 Saint-Paul



Tous les mercredis
d'octobre
et le 30 octobre
De 9h à 12h



Sous-préfecture de Saint-Paul
5 Rue Évariste de Parny
97460 Saint-Paul

Nous contacter :

Direction de la mer sud Océan Indien (DM SOI)
02 62 90 19 60
dm-soi@developpement-durable.gouv.fr

Réserve Naturelle Marine de La Réunion (GIP-RNMR)
02 62 34 64 44
info@reservemarinereunion.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Groupement d'Intérêt Public Réserve Nationale Marine de La Réunion pour la gestion du fichier des cartes de pêches. Elles sont conservées et destinées à la Direction de la mer sud Océan Indien. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le GIP-RNMR